



N^o 021

Le 2 février 1990

MONSIEUR CLARK APPLAUDIT AU DISCOURS DU
PRÉSIDENT SUD-AFRICAIN

Le secrétaire d'État aux affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, s'est réjoui des mesures positives annoncées aujourd'hui par le président sud-africain, M. F.W. de Klerk, dans son discours d'ouverture au Parlement, mesures qui font espérer un changement fondamental et l'ouverture de négociations. M. Clark a qualifié le discours de début encourageant, ajoutant que le Canada continuera de faire pression en vue de nouvelles actions concrètes pour mettre fin à l'apartheid.

"Aujourd'hui est un jour heureux pour l'Afrique du Sud. Le président de Klerk a levé bon nombre des importants obstacles qui se dressaient sur la voie de négociations constructives en vue de l'instauration d'une démocratie non raciale. Nous espérons avoir bientôt l'occasion de nous réjouir de la remise en liberté de Nelson Mandela. Il est particulièrement important que la levée de l'interdiction qui frappait le Congrès national africain et d'autres organisations politiques soit intervenue avant sa libération. Le relâchement d'autres restrictions, notamment de celles qui pesaient sur la presse, améliore également les chances de voir s'instaurer un débat politique, un dialogue et des négociations plus libres. Nous louons le président de Klerk d'avoir pris ces initiatives. Nous félicitons aussi tous ceux dont les efforts inlassables pour amener le démantèlement de l'apartheid commencent à porter fruit."

"Lorsque le premier ministre Mulroney a entrepris sa politique visant à exercer des pressions internationales efficaces sur le gouvernement sud-africain, il savait que le succès ne serait pas immédiat. Mais il savait aussi que ces pressions, conjuguées à des mesures pour venir en aide aux victimes et aux opposants de l'apartheid et améliorer le dialogue par delà les divisions raciales, finiraient par aboutir à des résultats positifs. Le Canada est fier d'avoir contribué aux changements qui se sont produits. Nous avons l'intention de maintenir les pressions tant que nous n'aurons pas la preuve que ces changements sont irréversibles, et de nous tenir prêts, en même temps, à aider d'une façon ou d'une autre au processus de négociation."

.../2